

LA LETTRE DU PLAN DE LA TOUR

Janvier – Février – Mars 2017



BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE

Cérémonie des Vœux
du Maire du Plan de la Tour

Discours du Vendredi 13 janvier 2017
19h au Foyer des Campagnes

Mesdames et Messieurs,

Chaque cérémonie des vœux est marquée selon notre tradition plantourienne par un thème particulier dont découle ensuite la décoration de la salle du Foyer des Campagnes. Cette année, il s'intitule « le Plan de la Tour d'hier et d'aujourd'hui », thème illustré magnifiquement par les membres de notre Club Photo et leur président Patrick Fanchon. Un grand merci à tous ainsi qu'à tous ceux qui ont aidé à la préparation de cette soirée. D'habitude, nous sollicitons pour notre carte de vœux et notre agenda un peintre de la commune qui accepte de réaliser spécialement pour l'occasion un portrait de notre clocher, emblématique vestige de notre histoire. Mais j'ai préféré cette année rendre un dernier hommage à Jacques Gatti, à partir des aquarelles inédites que l'association « Culture et Cultures » vous a présentées cet automne, lors d'un dernier rendez-vous à l'Ancien Presbytère, de tous ses amis, élèves et admirateurs, consacrant ainsi une foule d'expositions qui lui ont été dédiées à Grimaud, Saint Tropez, Sainte Maxime, au Rayol Canadel, témoignages de l'unanimité que faisait cet homme autour de lui.

Le Plan de la Tour d'hier, nous en feuilletons avec nostalgie les photographies jaunies, c'était le bon temps ! Parler provençal, cette belle langue qui chante la nature et l'amour, et prendre le temps de vivre, ce qui est en soi une forme de liberté ! Mais quelle évolution avons-nous subie en quelques générations !



Du mulet au tracteur sans pilote, du regard bienveillant du paysan au drone, de l'isolement autarcique du monde rural à la connexion planétaire, d'un mode de vie en harmonie avec la nature à la pollution d'une planète qui, depuis cette année, a dépassé sa capacité à nourrir nos insatiables appétits. Cette accélération brutale du progrès scientifique et technologique nous emporte vers l'inconnu, chaque année un peu plus vite !

Chaque année nous connecte un peu plus et nous lie et nous relie les uns aux autres dans une immense toile dont nous sommes déjà prisonniers. Que restera-t-il de notre liberté et de notre temps de vivre ? La société d'aujourd'hui est pleine de promesses pour satisfaire nos désirs et nos envies, mais elle fait voler en éclats notre vie intérieure, disperse notre énergie et affaiblit notre capacité d'émerveillement, source de bonheur !

La société, c'est pourtant nous qui la construisons, par le biais de notre implication politique et des choix que nous faisons pour notre consommation ; c'est à nous de prévoir les conséquences de ce nouveau mode de vie, de toute cette intelligence artificielle sur notre vie personnelle et celle de nos enfants. Il nous faut réfléchir sur cette évolution, en prévenir les dangers pour en faire un atout, un projet d'avenir partagé et non subi. La révolution numérique est tellement rapide que nous avons toujours l'impression d'avoir un temps de retard...

En 2016, les politiques publiques ont plongé sous l'impulsion de l'État et de l'Europe dans l'ère de la société numérique, entraînant ainsi les administrations, les communes, la justice... dématérialisation, signatures électroniques, télé recours judiciaires, vote électronique, déclarations en ligne... Entraînant l'individu qui n'a plus le choix ! Pucé, contrôlé, assailli de mails, de SMS, addict aux réseaux sociaux, au téléphone, le citoyen de plus en plus stressé voit sa liberté individuelle régresser, la gestion de son temps lui échapper, sa vie se compliquer alors que tout devrait être facilité !

Quant aux communes, elles ont rallié le mouvement pour assurer la réalisation des infrastructures nécessaires à cette société nouvelle et c'est ainsi que fin 2016 se finalise leur participation au schéma départemental d'aménagement numérique définissant les grandes étapes du déploiement de la fibre optique sur le territoire. Ce déploiement sera porté à partir de 2017 par un syndicat mixte d'envergure régionale (SMO PACA THD) comme maître d'ouvrage. Le président Estrosi en a fait une priorité en fédérant les territoires pour un aménagement numérique ambitieux et équilibré et pour que la région PACA devienne la première « SMART région » d'Europe. Notre commune fera donc partie de ce plan et la réalisation des infrastructures devrait s'échelonner sur plusieurs années de 2019 à 2023, les deux premières années étant consacrées aux démarches administratives et aux études. Les difficultés rencontrées par les usagers dans certains secteurs seront donc progressivement gommées. Comment s'adapter en effet, si les infrastructures ne sont pas à la hauteur ?

Plus de papier d'accord, mais quand Internet s'éteint, tout s'éteint !

L'opérateur est-il juridiquement tenu de fournir ? Non ! N'existe-t-il pas maintenant que nous sommes obligés de tout faire en ligne, un vide juridique concernant la fourniture d'Internet ? En effet, les opérateurs ne sont pas liés par la notion de service public, et les nombreux dysfonctionnements ou rupture de fourniture ne donnent lieu à aucune sanction ou obligation. De plus, la fragilité de cette envolée numérique et le peu de règles pour protéger citoyens et administrations d'un domaine de prédilection pour de nouvelles formes de banditisme ou même de cyber conflits est effrayante !

Le citoyen confiant et honnête devient la proie facile de nouveaux pirates et nouveaux espions, il est transparent jusqu'à son compteur électrique sans avoir le droit de s'opposer à la grande cause nationale du déploiement des compteurs Linky. A ce propos les collectivités soucieuses du problème se sont vues déboutées par une justice peu encline à philosopher sur les menaces que peuvent faire peser ces intrusions connectées sur la liberté individuelle.

L'ère numérique ouvre les portes d'un monde nouveau, où se côtoient à l'échelle planétaire des avancées morales extraordinaires et des comportements moyenâgeux.

Le terrorisme en est l'expression la plus violente avec la guerre que se livrent les différents groupes religieux au Moyen-Orient sur fond de conquête de territoires géostratégiques.

La France tout comme de nombreux pays est prise pour cible et jusque tout près de chez nous, des jeunes basculent dans cette idéologie, attirés par l'aventure de la guerre, la recherche d'une identité, la reconnaissance d'un groupe, fut-il hyper violent.

Mes vœux pour 2017 s'adressent aux familles touchées dans le monde entier et tout près de chez nous, celle d'Aurélié de Peretti à la mémoire de laquelle un concert a été donné en l'église du Plan de la Tour, grâce à la participation bénévole de notre professeur de piano Nathalie Ballarini, ses choristes et élèves.

Mes vœux vont aux personnes bien trop nombreuses et de plus en plus jeunes touchées par les maladies dites de civilisation. Mes vœux vont aussi aux personnes qui se retrouvent seules, et accumulent les difficultés. Notre CCAS sous la direction de Christiane FOURNIER-NERI est à l'écoute, jour après jour. Merci aux membres de cette commission si importante.

Mes remerciements iront également aux acteurs de la vie associative, en général, et en particulier à ceux de notre village, qui répondent toujours présents ; leur rôle en termes de lien social et d'attractivité de notre commune est fondamental, tant sur le plan culturel, que sportif, de loisir ou encore éducatif et pédagogique avec les NAP.

D'ailleurs, 2017 offre déjà des perspectives en matière événementielles toujours plus nombreuses, enrichies de la réussite de celle organisées cette année.

En effet, sans compter les ateliers artistiques de musique, de danse et de dessin peinture, des rendez-vous hebdomadaires tels le scrabble, le bridge, la danse de salon, le poker, le yoga, les ateliers des nounous et d'Actifs Pitchoun, le karaté, le foot, le Vélo, le Tai Chi, le Qi Gong, la gym, le tennis, les boules, les cartes... La commune en plus des manifestations qu'elle organise, peut compter sur ses associations pour apporter

chaque mois des activités ouvertes à tous, épaulées par la mise à disposition des salles et de la logistique de la commune ou l'organisation en partenariat. Ainsi sur l'année 2016 nous pouvons énumérer près de 80 événements.

Des événements qui font vivre le Plan de la Tour toute l'année et qui contribuent à la réputation de dynamisme que nous nous sommes taillée grâce à la mobilisation de ces nombreux bénévoles.

L'événementiel repose également sur mes élus, et je les remercie tous du fond du cœur pour leur dévouement à mes côtés.

L'événementiel, les activités culturelles font-elles partie de la promotion touristique de notre village ? Le problème ne se posait pas jusqu'au moment où, par le biais de la poursuite accélérée de sa réforme territoriale, l'État nous a contraints d'abandonner la compétence promotion du tourisme à l'intercommunalité au 1^{er} janvier 2017.

Notre Office de Tourisme devenu bureau d'information touristique sous la direction d'un office de tourisme communautaire va-t-il pouvoir ou devoir relayer l'information, toute l'information de notre village et comment ?

Merveilleusement situé au milieu des « Quatre Chemins », il ne manquera pas j'en suis persuadée, de promouvoir avec brio les atouts de notre Commune tout comme ceux de notre territoire communautaire. La mise en œuvre d'une politique commune en matière de tourisme n'est pas une nouveauté, nous la partageons depuis longtemps déjà et nous l'espérons encore plus efficace, à la hauteur du tourisme qualitatif que notre communauté se doit de générer pour préserver son image de territoire d'exception. L'accueil du public sera assuré par notre ancienne hôtesse, Marie José Kaufman, devenue par ce transfert membre du personnel de la communauté. Nous comptons sur son engagement au service des Plantourians et des nombreux visiteurs venus à la découverte de notre village ! L'intercommunalité peut être un véritable atout lorsque la confiance existe et que les souhaits des communes sont respectés. À ce titre, je remercie vivement Monsieur Alain Benedetto pour avoir supervisé ce transfert dans les meilleures conditions.

Notre président, Vincent Morisse, mérite aussi notre reconnaissance, à l'écoute de chaque Maire et respectueux des opinions diverses qui ne manquent pas de s'exprimer. C'est d'autant plus important que nos deux Communes sont à la fois très proches et très différentes. Leur destinée sont scellées par la vallée du Préconil et celle du vallon des Prés, que les espaces de respiration protègent de l'urbanisation.

Il est nécessaire que ce respect mutuel entre Sainte-Maxime et le Plan de la Tour que nous avons initié dès



Le salon des aînés



L'équipe des bénévoles de la soupe au pistou du Téléthon



Le Corso



La Foire aux plants

GROUPE MÉDIA PLUS COMMUNICATION

« Entrez dans l'univers de la communication institutionnelle »

Z.I. SECTEUR C7 • ALLÉE DES INFORMATIENS • B.P. 75 • 06709 SAINT LAURENT DU VAR CEDEX 2
Tél. : 0492 271 389 • Fax : 0493 312 147 • Site web : www.mediapluscom.fr • E-mail : contact@mediapluscom.fr



Discours du Maire



Vue sur mer du Plan de la Tour



Débroussaillage



Préconil



SCOT

la création, en 1997, du syndicat du Préconil perdure et fasse que nos orientations soient complémentaires et non opposées. C'est dans l'intérêt de tous. Ce climat d'ouverture s'exprime également au niveau des élus communautaires, et une belle image de notre Communauté vient d'être donnée au travers de l'élection de deux petites Communes à la tête d'une des commissions les plus importantes puisqu'elle définit le montant des charges transférées et des attributions de compensation qui en découlent. Le Plan de la Tour en la personne de Jean Weber, élu Président et le Rayol Canadel avec son Maire Jean Plénat, qui en est vice-président. Félicitations à tous les deux !

Bien que le législateur ne conçoive la représentation des Communes que par le poids de leur démographie, ce qui reste pour moi inadmissible, notre organisation permet de rétablir l'équilibre au travers de ses commissions.

Dans un autre registre, mais tout aussi important, je remercie également le Service Forêt et son Vice-Président Jean-Jacques Courchet pour avoir permis d'adopter des propositions concernant la protection incendie qui pour moi étaient essentielles et vont permettre de réaliser enfin une vraie politique à l'échelle du territoire. Il s'agit d'appuyer le rôle de l' OLD, fixée à 50 m, par des interfaces habitat/forêt. Le débroussaillage est pour nous la garantie d'une bonne autoprotection et la protection passive est sans nul doute la plus réaliste compte tenu des circonstances souvent dramatiques qui accompagnent la rapide progression du feu. Comme annoncé l'an dernier, les interfaces seront pâturées selon les saisons par des ânes.

Quant à la prévention des inondations, confiée au Service Cours d'Eau, les cabinets d'étude se succèdent pour tracer les lignes directrices d'un PAPI qui dépasse maintenant le Préconil pour s'étendre à l'ensemble du territoire. Une vision toujours plus globale pour être labellisée un jour par la commission nationale et mettre en œuvre un programme d'actions. Concrètement, le PAPI complet du Préconil que l'on imaginait depuis 2013 ne verra jamais le jour car il devient une partie d'un « PAPI des fleuves côtiers du territoire », qui ne sera complet... qu'après de nouvelles études ! Pour notre commune, il s'agira essentiellement d'analyser les désordres liés au ruissellement au travers sans doute d'un PPR... R ! Le PPRi ne se justifiant guère compte tenu du peu de zones habitées inondables.

Le PPRIF entrera lui en 2017 dans l'adolescence, 14 ans nous séparent de sa prescription et 5 de son application anticipée... les lignes ne bougent plus depuis deux ans, une guerre de position que livrent les communes forestières et l'État non sans une certaine lassitude. À quand l'âge de raison ?

En matière d'aménagement du territoire, l'année 2017 sera très chargée car la révision du SCOT va passer des étapes importantes. Un séminaire sur le Projet de Développement Durable est prévu dès le premier trimestre, diagnostic, livre blanc, étude paysage menée par les étudiants de l'école nationale de Versailles, actions pour la transition énergétique, plan climat air énergie autant de thèmes pour un projet lisible, réaliste et volontariste qui doit émerger de nos travaux en 2017 ! Déjà, la Communauté a su prendre ses responsabilités en matière d'aménagement du territoire et de développement économique en se positionnant en faveur de l'acquisition des terrains de DCNS. Cette position en dit long sur le respect du SCOT actuel qui prône le maintien de l'activité dans le cadre de la diversité des outils économiques et sur l'orientation que donnera le futur document.

Un défi pour notre Président à qui revient d'arbitrer de grands choix comme l'hélistation en mer, le développement de l'urbanisation du fond du Golfe avec en toile de fond son asphyxie, ou pas... Le positionnement des structures devant accueillir les déchets du BTP selon un plan départemental en cours de finalisation, voici un sujet qui revient régulièrement et revêt une grande importance. Quelques perspectives nouvelles de création de carrières ou de comblement d'anciennes sont à l'étude pour les déchets inertes, dont celle du Reverdi. À ce sujet, je suis surprise que les services départementaux continuent de délivrer des autorisations de circuler sur la D44 pour des camions de plus de 19 tonnes.

Classée rouge au PPRIF et en EBC, dotée d'une paroi granitique en éboulis, sa reconstitution serait sans doute très coûteuse... et improbable ! Seule une réhabilitation paysagère pourrait s'envisager mais avec un vrai projet qui aujourd'hui n'existe pas. Et avec pour condition qu'il ne s'agisse pas d'un prétexte à une réalisation immobilière future... La vocation de ce site sera discutée et fixée dans le PLU et dans le SCOT mais son caractère naturel doit être affirmé.



Troupeau de chèvres

Cette friche industrielle, de par la dangerosité de l'accès, ne pourra être considérée comme une réponse pérenne au stockage de déchets. La commune prendra au prochain conseil une motion motivée dans ce sens.

La révision du PLU du Plan de la Tour va suivre les mêmes étapes que le SCOT, la coïncidence n'étant pas tout à fait fortuite car nous pensons ainsi pouvoir être assez naturellement en conformité avec le futur document. Je rappelle que les objectifs de cette révision ne sont pas de remettre en cause ceux fixés par le PLU en vigueur mais de l'adapter aux évolutions législatives qui s'imposent à nous depuis ces dernières années : Lois Grenelle 1 et 2 avec la prise en compte de l'environnement et notamment les trames vertes et bleues. Lois sur la transition énergétique et plan climat air énergie. Et surtout la loi ALUR qui vient menacer les objectifs de maîtrise de l'urbanisation que nous nous étions fixés. Elle porte par contre en elle des contraintes en matière de préservation du foncier agricole que nous souhaitons utiliser pour dynamiser et diversifier notre agriculture. C'est pourquoi nous avons parallèlement ouvert la procédure de zone agricole protégée. Son élaboration associera largement la profession, et sera accompagnée par la Chambre d'agriculture et la commission agriculture forêt présidée par Alexandre Latil. Je salue d'ailleurs le travail réalisé par les techniciennes agricoles, grâce auxquelles le volet érosion et travail du sol a pu faire évoluer substantiellement les bonnes pratiques et notamment l'usage du désherbant.

Il en va de la bonne entente entre le monde agricole et les habitants. À ce titre, la communication doit s'améliorer : en effet, s'il ne faut pas minimiser l'impact des produits phytosanitaires, il ne faut pas non plus créer une psychose inutile. Il faut savoir en effet, que grâce à un climat très sec et un sol drainant, aucun produit insecticide n'est utilisé sur notre vignoble. Ce qui n'est pas le cas pour les jardins d'agrément et notamment les traitements utilisés dans le cadre de la lutte contre le charançon... d'ailleurs, j'attire l'attention sur les propriétaires de palmiers, le CONFIDOR vert est un néonécotinoïde puissant mortel pour les abeilles. La pulvérisation préventive peut être très néfaste pour la biodiversité, ceci a été relevé lors d'un récent colloque sur la lutte contre le charançon. En tout cas il serait préférable que la profession évite la plantation de palmiers sensibles au parasite et incite les propriétaires à remplacer les arbres par d'autres essences plutôt que de multiplier les traitements.

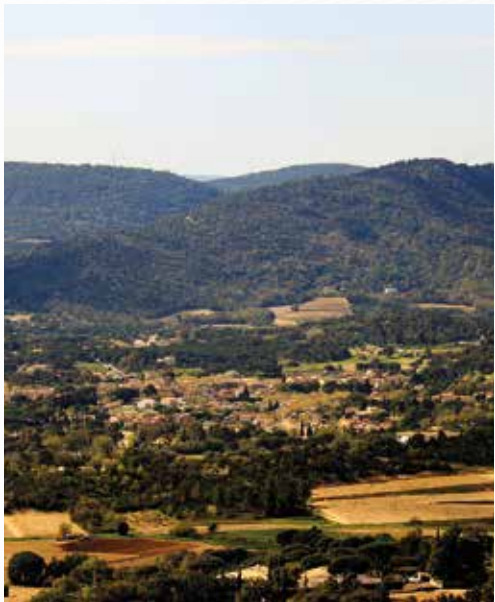
Communiquer donc, le plus possible, c'est d'ailleurs le souhait des viticulteurs eux-mêmes, pour ne pas opposer les pratiques mais les faire évoluer avec pédagogie.

Notre objectif est de diminuer au maximum les intrants, pour des vins de plus en plus sains en adéquation avec la belle image qu'offre depuis cette année notre cave coopérative, qui contribue ainsi à la mise en valeur de notre entrée de ville côté Grimaud.

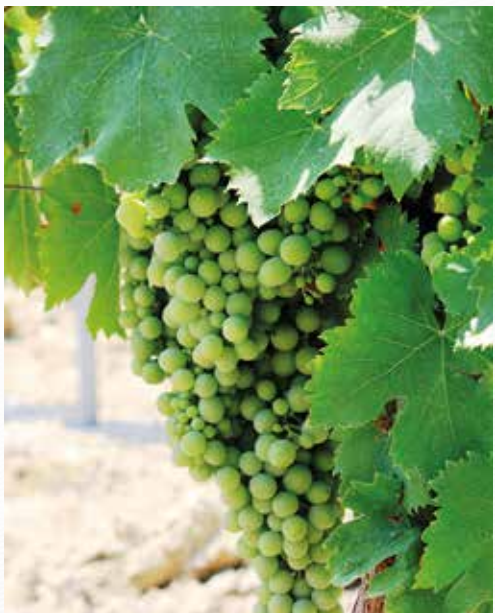
Entrée qu'améliore aussi le nouveau lotissement en cours, plus structuré que les précédents de ce quartier. Nous avons en effet durci les contraintes imposées aux promoteurs depuis que la loi ALUR leur permet de petites surfaces, en exigeant cohérence et harmonie entre les différentes constructions, prise en compte accrue du ruissellement, taille des voiries et des stationnements. 2016 aura vu sortir de terre, enfin, les premières maisons du lotissement social « L'aire du Pin » aux Ricards, 18 appartements locatifs sociaux et 6 maisons en primo accession. Le programme est contemporain, mais l'ensemble situé de manière discrète ne porte pas atteinte aux lieux environnants. Rappelons que le projet offrira aussi de confortables jardins familiaux pour les résidents, et les non-résidents s'il en reste car la commune est restée propriétaire de cette parcelle. À ce titre, nous sommes en négociation concernant l'acquisition de la parcelle de jardin entrée de Grimaud et sommes en train de finaliser l'échange d'une autre parcelle de jardin à Emponse. Nous aurons donc en principe terminé en 2017 toutes les acquisitions foncières pour les jardins familiaux, et ce aux quatre coins du village ! Chaque jardinier pourra se rendre à pied au potager, c'était notre souhait.

C'est à travers notre agriculture que nous construisons nos paysages et renforçons notre image de Commune rurale située de plus, dans une position privilégiée tout près du littoral. C'est au travers de sa diversification que nous créerons de plus en plus de filières de produits locaux et les plus naturels possibles, dont nos cantines pourront enfin profiter. C'est en ce début de siècle que nous posons les jalons fondateurs d'un changement de comportement, d'un éveil des consciences qui créera les conditions pour qu'environnement et santé se conjuguent dans l'intérêt des générations futures. C'est le moment où la recherche scientifique doit permettre de mener à bien cette tâche.

Et c'est tout un territoire qui portera aujourd'hui cette valeur et c'est ce qui sera sa force.



Le Plan de la Tour



Les vignes



RACHAT OR & ARGENT FRÉJUS

MONSIEUR D'OR ET D'ARGENT

En magasin (avec ou sans RDV) ou Consultation à domicile - Estimation personnalisée*

04 94 40 06 57

194 rue Jean Jaurès (face à la librairie CHARLEMAGNE)

www.monsieurdoretargent.fr

 Monsieur d'OR et d'ARGENT



Ouverts
de 8 h 30
à minuit


MINUIT


Like


Wi-Fi

Restaurants du golfe de Saint-Tropez



Serge ROLLAND

Agrée en Architecture

« Les Alizés »
26 avenue Jean Jaurès
83120 Sainte Maxime

Tél. 04 94 96 23 01 - Fax 04 94 96 60 73
architecture.rolland@wanadoo.fr



MON COURTIER IMMO

FINANCER EN TOUTE SERENITE

06 28 05 90 90
contact@moncourtierimmo.com

Splendide Azur - 4 av. de Lattre de Tassigny - STE-MAXIME
www.moncourtier-immo.com



Linacea

BOUTIQUE ATELIER

Tissus d'ameublement - Rideaux - Bougies

CONFECTION

Rideaux, Stores, Coussins, Têtes de lit...
Grand choix de bougies de qualité

195 rte du Plan de la Tour
Le Couloubrier - 83120 Ste Maxime

06 23 88 52 39
linacea83@gmail.com

Discours du Maire



L'inauguration des logements sociaux



Le clocher



Les NAP

C'est également toutes les activités sylvo pastorales que nous voulons encourager malgré les freins du PPRIF, car nous restons persuadés que l'avenir de nos collines ne peut pas exclure la présence de l'homme. Mais pas de n'importe quel homme, bien sûr, l'heure n'est plus à la prédation et la pollution. La prise de conscience de la nécessité de respecter la nature semble animer tous les porteurs de projets qui savent que le consommateur accentuera encore plus la relation entre alimentation et santé et deviendra de plus en plus exigeant sur l'origine et la qualité des produits.

Sylvo pastoralisme, mais aussi cynégétique, et nous sommes heureux de terminer 2016 avec la réalisation de la première étape qui permettra, si les associations de chasse en comprennent l'enjeu, de créer une filière alimentaire de la viande de sanglier. Deux collectes ont été organisées grâce au concours des associations de chasse fraxinoise, grimaudoise et plantourienne et Cévennes venaison, entreprise partenaire pour ces essais de faisabilité.

En matière d'économie locale, un bilan de mi-mandat peut être fait et confirme la tendance au confortement et au développement du commerce en centre-ville. Notons l'agrandissement et l'embellissement du magasin Vival aux Quatre Chemins, et saluons l'ouverture de deux nouveaux commerces rue Général Leclerc. Quant à nos artisans, leur nombre reste stable avec 180 entreprises et malgré une concurrence rude des travailleurs détachés. Les constructions individuelles neuves échappent maintenant aux artisans au bénéfice des constructeurs clé en main. Cette tendance se confirme avec la réduction de la surface des terrains et leur prix élevé. C'est dans la rénovation et l'entretien de l'habitat résidentiel, la prestation de service que se situe le gisement propice à l'artisanat, encore faudrait-il que les charges qui pèsent sur ces entreprises de moins de dix salariés cessent de les contraindre à faire une cinquantaine d'heures par semaine sans avoir la moindre sécurité en cas de cessation d'activité!

C'est pour cette raison qu'en matière de fiscalité, nous nous devons d'être responsables et le poids de la CFE, qui devient CFU à compter de 2017 ne devra pas compromettre la vitalité de notre artisanat.

La rénovation des appartements sociaux de l'Ancienne Mairie et de La Poste et la création d'un logement d'urgence se sont terminées en 2016, les heureux locataires ont pris possession de leurs locaux après une inauguration que le Sous-Préfet Monsieur Philippe Portal a honorée de sa présence. Le logement d'urgence est lui aussi opérationnel. Les restrictions budgétaires qui ont fait de 2016 une année quasiment neutre en matière d'investissement, ne nous ont pas permis de mener à bien la troisième opération sociale, dont le coût restait très élevé. La commune réfléchit à la vente du bien pour reconstituer une nouvelle marge de manœuvre sur un autre projet de rénovation dans le bâti ancien.

Un point financier sur le bilan 2016

Le bouclage financier de l'année montre que nos efforts persévérants de gestion très attentive à la charge fiscale de nos concitoyens portent leurs fruits. Nous avons pu contenir nos dépenses de fonctionnement, malgré les progressions qui nous sont imposées comme l'augmentation de la contribution au SDIS : elles diminuent d'un petit 1,2 % ; les dépenses de personnel, avec une légère réduction des effectifs, diminuent de 3,1 %. Notre excédent de fonctionnement dépassera ainsi 400 000 €. Le flux d'investissements bruts, avant subvention, a été maintenu au-dessus de 1 million d'euros, avec les deux opérations à caractère social très importantes que je viens de citer : la rénovation des trois logements sociaux du centre du village, et l'aménagement urbain du carrefour des Ricards. L'endettement diminue légèrement, et se fixe au très bas niveau de 209 € par habitant.

Des finances encadrées, grâce à la constante vigilance de mon adjoint Jean Weber, et qui nous permettent ainsi de poursuivre nos projets.

En matière de Patrimoine

La priorité en investissement est donnée à la rénovation du clocher, notre architecte et maître d'œuvre est maintenant prêt pour les marchés de travaux, une étude supplémentaire pour vérifier l'impact des secousses sismiques sur les fissures a fait perdre un peu de temps. Pour ce qui est de la nef, nous finaliserons notre partenariat avec la paroisse pour que sa réfection puisse avoir lieu concomitamment. Ce projet bénéficié de l'enveloppe départementale de 98 000 euros. Des aides de la Fondations du Patrimoine seront aussi possibles.

Un patrimoine naturel, notre beau massif des Maures va enfin être mis en valeur au travers du Géoparc proposé par l'association « Maures Développement Durable » et porté par le Syndicat Mixte des Maures présidé par Christine Amrane. La Région a réservé un accueil favorable au projet présenté par notre Député Jean Michel Couve.

La Jeunesse

Ici représentée par Le Conseil Municipal des jeunes et son Maire, Adeline Dorléans qui vont préparer en 2017 leur nouvelles élections, en effet, leur mandat se terminera à l'automne ; merci aux élus qui sont en charge de leur encadrement. En matière scolaire nous pouvons citer deux projets : le centre aéré et la cour de l'école. Un nouveau projet permettra de résoudre le problème de la situation du centre aéré à l'intérieur de l'école par la transformation de la maison occupée jusqu'alors par des enseignants. Cette opportunité nous offre une situation idéale, avec suffisamment de terrain pour n'utiliser que peu d'équipements communs avec l'école et en même temps optimiser les lieux pour les mercredis et les NAP.

Le poids de cet investissement sera décalé sur 2018, une aide émanant de la réserve parlementaire du Député Jean Michel COUVE est prévue, je l'en remercie vivement ! La réfection de la cour de l'école actuellement en terre sera réalisée avec la participation, nous l'espérons, de notre Sénateur Pierre-Yves Colombat.

Notre vaste commune est maillée d'un important réseau de voiries et de nombreux parkings desservent le centre village.

Le parking du XV^e Corps fera l'objet de toute notre attention ; idéalement situé pour les habitants du quartier Saint Martin, il est malheureusement devenu un lieu occupé par des voitures tampons et autres épaves. Une réflexion s'impose sur la fermeture de ce parking via des abonnements pour en garantir le bon usage. Les restrictions budgétaires ont rendu impossible la réalisation de nos programme voiries 2015 en partie et 2016 en totalité. Mais la commission travaux est bien décidée à mener ce programme en 2017 et un marché à bons de commande vient d'être confié à Eurovia : -terminer le parking de la Plane, le chemin du Rouge et autres liaisons hameaux, ralentisseurs et voies dans les hameaux, notamment aux Pierrons... Remercions au passage Mme Arnaud des Pierrons qui a fait don à la commune de la trésorerie de l'association des usagers du puits du hameau qui gérait l'eau depuis des décennies. Personne ne souhaitant reprendre le flambeau, cette belle œuvre d'auto gestion s'arrête et les sommes sont reversées dans le but d'aider la commune à investir dans la voie des Pierrons.

Dans chaque hameau, le délégué et l'adjoint aux travaux ont identifié une voie principale ouverte au public pouvant bénéficier d'un transfert dans le domaine public et ensuite d'une réfection et d'un entretien. Ce travail exige temps et patience, mais je dois dire qu'à mi-mandat, nous avons déjà mieux progressé que durant ces vingt dernières années. Les mentalités ont évolué et le dialogue est plus ouvert, les habitants des hameaux n'ont plus l'impression comme avant, c'était vraiment le Plan de la Tour d'hier, que la Mairie veuille leur prendre le Patec mais au contraire, souhaiterait pour certains, qu'elle le fasse ! Mais connaissant la règle de l'unanimité requise en la matière, que l'on obtient jamais, la commune ne s'y engagera plus... une autre procédure de transfert plus simple sera expérimentée. Les hameaux sont aussi un enjeu majeur de nos passages et certaines préconisations seront proposées dans la cadre de la révision du Plu, notamment en termes de mitage des constructions. Les coupures urbaines entre hameaux seront renforcées pour préserver l'identité de chacun d'entre eux.

La Culture aussi à ses projets

Nouveau projet mais qui est loin de l'être, ressurgit de notre programme de 1995 le théâtre en plein air au boulodrome.

Un plan réalisé à l'époque gracieusement par Philippe Chalumeau à la demande de notre «mestre d'obro provençau » Andrieu Teyssier pour la toute jeune association « Culture et Cultures » a enthousiasmé les élus de notre nouvelle mandature et ceux évidemment, qui pour des raisons de priorité aux problématiques d'infrastructures de base rencontrées à cette époque, eau, assainissement, écoles, stationnement, chemins ruraux, réfection du village, avaient mis de côté cette infrastructure culturelle aujourd'hui envisageable. Tout arrive donc, et l'étude de faisabilité réalisée par le CAUE sera bientôt présentée en commission travaux. Une aide exceptionnelle du département et de la région pourraient nous permettre de réaliser ce beau projet avant la fin du mandat...

Clin d'œil à notre thème, le Plan de la Tour d'hier, le mini musée se concrétise petit à petit sous la houlette de Michèle Grinda en 2017. Cette dernière a rencontré le président d'une association ayant réalisé le même projet, un musée vitrine d'une maison de vannier pour illustrer le célèbre roman de Mireio.

M. Jean Pierre Richard, Président du Collectif Provence, homonyme de notre président des CCFF, se tient aimablement à notre disposition pour nous conseiller dans l'installation du musée. Remercions au passage les personnes qui ont déjà fourni des objets d'hier, outils, vêtements, les dons sont encore les bienvenus. Les travaux avancent, sans budget mais en régie. Bienvenue enfin aux QR codes, je vous conseille de vous y connecter pour entendre la douce voix de Michèle raconter le village des Quatre Chemins à Emponse et celle de Caroline Bishop pour la version anglaise ! Une seconde fleur constitue l'objectif n° 1 de la commission tourisme, je ne doute pas que les efforts faits par tous ne portent leurs fruits.

Le concours des villages fleuris est d'ailleurs chez nous couplé au concours du meilleur débroussaillage qui valorise les efforts des propriétaires pour la prévention incendie. Avec le départ en disponibilité de notre agent chargé du contrôle de l'OLD, nous nous retournerons vers le prestataire que vous connaissez tous bien car il a travaillé sur l'ensemble des communes du territoire. C'est lui qui en 2002 avait réalisé le diagnostic des 350 habitations concernées et ainsi permis, après les grands feux de 2003, d'analyser et de démontrer le rôle fondamental de l'application des Old dans la protection des habitations.

Rôle que l'administration refuse d'intégrer aux PPRIF, surtout dans les zones construites avant 2003. Or, le risque évident d'incendie de forêt nous oblige à toujours œuvrer pour la prévention et la sensibilisation. Pour que les propriétaires s'investissent et trouvent des réponses et de l'aide pour comprendre les différentes réglementations : emploi du feu, périmètre de débroussaillage, zonage PLU et celui du PPRIF... La conclusion que nous pouvons tirer des feux de 2016 à Correns, dans le Haut-Var, et surtout à Vitrolles dans les Bouches du Rhône, est que le danger n'est pas « traçable »



Rencontre dans les Hameaux



L'Androuneto



Les maisons fleuries

**ALA
FERRONNERIE
D'ANTAN**

Créations tous styles

(Rampes - Portails - Grilles - Mobilier - Blindage - Serrurerie)
23 bd Maréchal Joffre - 83120 PLAN DE LA TOUR
Tél. 06 15 81 21 65
www.a-la-ferronnerie-dantan.fr

TVS
Erick SCHWARTZ

ARROSAGE AUTOMATIQUE
HYDRAULIQUE DE FONTAINE ET D'ÉTANG
POMPAGE - FORAGE

04 94 43 79 60
www.tvs-schwartz.com - contact@tvs-schwartz.com
Le Coriolan - Quartier La Bastide Neuve
83120 LE PLAN DE LA TOUR

ERIC ELEC

Electricité Générale
Installation - Rénovation
Dépannage
Portails & Portes de garage
Climatisation - Domotique

Tél : 04 94 49 10 27 - Portable : 06 20 45 59 61
Z.A. Les Hts du Camp Ferrat 2 - Ste Maxime - eric.elec@free.fr

EUROVIA
VINCI

Secteur de Grimaud
ZA du Grand-Pont
Chemin de Caucadis
83310 Grimaud
T/ 04 94 43 29 06
www.eurovia.com

MAXIME
CONDUITE

AUTO - MOTO - PERMIS ACCÉLÉRÉ
06 08 03 50 83
1 Bd des Mimosas - SAINT-MAXIME
www.auto-ecole-saintemaxime.fr

MENAGERS EXPRESS
Un professionnel au service de votre électroménager

Stéphane Tortel
06 14 14 66 81
04 94 49 18 57 (9h-12h)
31, rue des Inventions
Z.A du Camp Ferrat
83120 SAINT-MAXIME
Fax : 04 86 17 22 07
menager.express@sfr.fr

Discours du Maire

sur une carte, il est partout si les terrains ne sont pas soigneusement nettoyés. Nous sommes en Provence, comment cartographier des PRIFF comme si les feux étaient des fleuves qui débordent de leurs lits ? Les pompiers admettent maintenant que l'autoprotection est centrale dans la lutte comme nous l'avons entendu en réunion récente de la COFOR, nous l'avons toujours dit et nous allons jusqu'au bout de la démarche avec ce contrat de contrôle du débroussaillage. La commune souhaite être exemplaire dans la mise en œuvre d'actions pérennes.

Je remercie au passage le corps de CCFF, Jean Pierre Richard, Jean Philippe Duteurtre et Grégory Cornillac, la réserve de sécurité civile, et le centre des Sapeurs-pompiers plantourian avec Daniel Manenc, dévoués à notre sécurité. Pas moins de 370 sorties ont été réalisées en 2016, essentiellement pour des secours à la personne.

Les secours qui m'amènent à évoquer la Santé

L'évolution de notre projet de MSP vers un simple regroupement de professionnels et de la pharmacie nous a conduits à lancer un appel à candidatures en direction de promoteurs éventuels. Aucun candidat ne s'étant manifesté, nous devons revoir notre approche. Entre temps, certains professionnels ont changé... il nous faut reprendre ce dossier à la base.

Tous ces projets sont portés par le personnel de la mairie que je remercie de son engagement à nos côtés. Sous la direction de Gérard Olivier, adjoint aux travaux, s'est confortée une équipe voire rajeunie issue des contrats aidés et dont je salue le bon état d'esprit, grâce à Christophe Chancrin dont le dévouement est à souligner, tant dans son travail qu'à titre bénévole, « pour faire vivre son village », tels sont ces mots.

Nous recrutons un ASVP pour seconder notre Brigadier à partir de mars, la délinquance est en baisse constante, très peu d'incivilités sont à dénombrer, la surveillance par caméra n'est donc prévue qu'aux écoles et sur certains parkings.

Des améliorations que nous portons malgré une fiscalité tendue

Malgré l'état qui se resserre, nous ne toucherons pas comme promis aux taux communaux restés inchangés depuis 1994. Les perspectives devront tenir compte du maintien du hold up pour financer le SDIS, puisque nous avons reçu un courrier de confirmation de la contribution, sans aucune discussion, alors que celle-ci était annoncée et que nous l'avons, à nouveau, demandée : nous allons trop vite sans discussion aucune.

80000 euros par an supplémentaires nous seront donc ponctionnés. Le SDIS étant un service territorialisé, la solution serait peut-être celle préconisée par Françoise Dumont elle-même, la récupération de la charge par la communauté ?

Après ce tour d'horizon de nos projets, un mot sur le devenir de notre Commune et des Communes de France.

La décentralisation devait donner aux collectivités locales plus d'autonomie, notamment financière. Que se passe-t-il en fait ? Le contraire ! Par le biais de la contribution au redressement des finances publiques

de l'État, de la péréquation nécessaire à la création des métropoles, les collectivités locales n'ont plus de marge de manœuvre.

Beaucoup de communes ont choisi de fusionner, autant de Maires et d'élus en moins pour s'occuper du bien commun, le rôle majeur de l' élu local.

La diminution du nombre de communes s'accompagne en effet mathématiquement de celle de leurs élus, l'administration territoriale se renforçant par contre à chaque regroupement.

Ce processus de regroupement, souvent imposé, s'accompagne d'une perte de représentation des communes les moins peuplées et souvent les plus rurales. Ne va-t-on pas vers une fracture sociale entre la ville et la campagne ?

En effet, les lois s'appliquent sur l'ensemble de la nation mais sont souvent issues de problèmes liés à la ville. Ces textes alourdissent considérablement le travail des agents des communes rurales ou impactent négativement leurs politiques d'urbanisme, comme la suppression de la surface minimale de la loi ALUR.

En tant que Maire ayant connu l'exercice de l'ensemble des compétences, je ressens profondément la transformation qui s'opère et qui, sans exclure notre responsabilité, nous retire les initiatives et les choix dans de nombreux domaines.

Le rôle du Maire entre le citoyen et l'État perd peu à peu de son sens, nous devenons de simples courroies de transmission et nous ne serons plus un vrai repère pour les jeunes générations comme nous l'étions hier.

J'ai d'autant plus apprécié la distinction que j'ai eu l'honneur de recevoir en ce début d'année, en ce qu'elle

récompense l'action d'un Maire, fonction qui pour moi est l'une des plus belles de notre République Française. Ma qualité de femme, dont on sait qu'elles ne représentent que 16 % environ des Maires, et ma longévité, 15 % des Maires ont une expérience de plus de vingt ans, ont sans doute étayé la nomination au titre de Chevalier de l'Ordre de la Légion d'Honneur, ainsi que mes services rendus au Plan de la Tour, à l'intercommunalité, et à la vie associative.

Je vous avoue en être touchée et fière pour les Plan-tourians !

J'en profite pour exprimer tous mes remerciements aux très nombreux élus, amis et toutes les personnes qui m'ont manifesté leur sympathie et félicitations. Je ne manquerai pas de leur renouveler lors d'une cérémonie de remise de médaille prévue le vendredi 10 février en ce lieu à 11h30.

En vous renouvelant mes vœux de prospérité, de santé et de bonheur, Je terminerai par ces vers de la Coupo Santo

« Verse-nous la connaissance du vrai et du beau
Et des autres jouissances qui se moquent du tombeau

Verse-nous les espérances et les rêves de la jeunesse
Du passé le souvenir et la foi dans l'an qui vient

Verse-nous la poésie pour chanter tout ce qui est beau
Car c'est elle l'ambrosie qui transforme l'homme en dieu »

Florence LANLIARD

Chevalier du Mérite Agricole
Chevalier de la Légion d'Honneur

*Florence Lanliard
Maire du Plan de la Tour
et le Conseil Municipal
vous présentent leurs meilleurs vœux
de bonne et heureuse année*



2017

Agnès Réveillon
Votre avocat

18-20 rue de Lorraine
83120 SAINTE MAXIME

06 64 73 91 05
09 67 56 64 76

cabinet@avocat-reveillon.fr

Vous conseiller



Vous défendre

Alain Rolland
graphiste



Prospectus - Flyers
Affiches - Dépliants - Catalogues
Conception de logotypes
Cartes commerciales

3, rue des Hoirs - Hameau du Château
83120 LE PLAN DE LA TOUR

Tél. 06 65 69 92 34
dnallor@wanadoo.fr